

Marché à procédure adaptée
Maintenance préventive et corrective de l'ascenseurs
Collège la Catalanié - 81260 Brassac

Le présent marché vaut cahier des clauses particulières, règlement de consultation et acte d'engagement.

Le présent marché a pour objet la maintenance préventive et corrective de l'ascenseur sur le site Brassac au regard des dispositions relatives aux codes du travail et des ERP. Il s'agit notamment de s'assurer du bon fonctionnement, du maintien de la conformité des appareils et des dispositifs de sécurité.

A ce titre, et en complément du contrat de maintenance « Département », le prestataire réalisera :

- visites préventives toutes les 6 semaines incluant notamment la vérification de l'efficacité des serrures des portes palières
 - vérifications semestrielles de l'ascenseurs incluant notamment l'examen du bon état des câbles
 - Visites annuelles comprenant notamment le nettoyage de la cuvette de l'installation, du toit de cabine et du local des machines ainsi que l'essai du parachute
 - Lubrification et nettoyage des pièces
 - les mesures d'entretien spécifiques destinées à supprimer ou atténuer les défauts présentant un danger pour la sécurité des personnes ou partant atteinte au bon fonctionnement de l'appareil
 - réparation ou remplacement des pièces présentant des signes d'usure excessive
- Sur devis uniquement** : maintenance curative

Le marché se compose d'un lot unique.

Aucune intervention de dépannage ne peut être considérée comme une visite périodique et, par là-même, s'y substituer.

Préalablement à la remise de son offre, le candidat peut visiter l'ensemble des installations après prise de rendez-vous auprès de Mme BECHET (tel : 06 50 85 42 65).

Durée du marché :

La date des prestations est fixée du 01/01/2025 au 31/12/2027 sans possibilité de reconduction tacite.

Il peut être dénoncé par l'une ou l'autre partie de manière anticipée après respect d'un préavis de 3 mois par lettre recommandée A/R.

Nature des installations ou équipements à vérifier :

Ascenseur – HLJ54 - Charges 630kg, Vitesse (m/s) 1, contrôle VF GEARLESS

- Nombre de niveaux desservis 2
- ERP - type(s) : R -Catégorie : 4 selon courrier de la commission de sécurité

Mission complémentaire :

- les demandes de dépannage seront réalisées par simple appel téléphonique, par mail ou par saisie dans un site internet dédié
- En cas de panne, le prestataire s'engage à intervenir dans un délai de 8 heures après la demande
- Prise en charges des interventions pour personnes bloquées dans un délai d'1 heure à compter de l'enregistrement de la demande

Modalités d'exécution du marché:

A son arrivée sur chaque site, le technicien se présentera obligatoirement à l'accueil de chaque site pour signaler sa présence.

Il devra se conformer aux obligations imposées à l'accueil des visiteurs au sein d'un établissement scolaire. Pendant l'intervention, le technicien devra respecter le règlement intérieur de l'établissement scolaire et adopter un comportement adapté.

A son départ, le technicien devra :

- Mettre à jour systématiquement les livrets d'entretien existants,
- Etablir un Compte rendu de visite détaillé, daté et signé,
- Mettre à jour systématiquement le registre de sécurité, le dater et signer.
- Organiser un temps d'échanges sur le déroulé de la mission et les points amélioration avec le référent établissement désigné pour la mission.
- Les rapports de vérification devront être transmis par mail à 0810008u-gest@ac-toulouse.fr dans les 15 jours suivant le contrôle.

Responsabilité :

L'entreprise s'engage à fournir dès la signature du contrat, une attestation d'assurance qui couvre sa responsabilité pendant l'exécution des opérations. Le titulaire du marché est responsable des dommages qui pourraient être causés par son personnel aux personnes ou aux biens.

Modification de la législation :

Si au cours du contrat la législation portant sur les prestations à réaliser viennent à évoluer, le titulaire aura l'obligation de s'y conformer.

Si ces évolutions ont une incidence directe sur les prestations contractées, elles pourront faire l'objet d'un avenant.

Prix :

Le prix annoncé sera ferme pour toute la durée du contrat. Les contrôles supplémentaires doivent faire l'objet d'un devis et ne seront exécutés qu'après accord du chef d'établissement. L'acheteur se réserve le droit de procéder après analyse des offres, à une négociation écrite ou orale, avec les candidats ayant remis une offre. Cependant, l'acheteur pourra juger que, compte tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire. Il est donc dans l'intérêt du candidat d'optimiser son offre initiale.

La négociation portera sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Modalités de règlement :

Les factures seront transmises par voie dématérialisée sur Chorus Portail Pro.

Le paiement interviendra par mandat administratif dans un délai de 30 jours maximum après réception de la facture.

Documents à produire :

- Le présent cahier des charges : daté, paraphé et signé
- Le contrat faisant état de toutes les clauses prévues dans le cahier des charges
- Le certificat d'assurance professionnelle en cours de validité
- Un relevé d'identité bancaire
- Liste de références (collèges/lycées/autres)

Critères d'attribution du marché :

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous:

- Conditions financières 60 %
- Valeur technique en lien avec l'objet du présent marché 40%

Calendrier :

Le dépôt des offres est à effectuer au plus tard le 10/11/2024 sur la plateforme AJI.

Le candidat est tenu par son offre durant 90 jours à compter de la date limite de dépôt.

Engagement du candidat :

A..... Le.....

Mention manuscrite « lu et approuvé »



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

| Collège de Brassac
Brassac

<p>Signature du candidat (représentant habilité pour signer le marché)</p>	<p>Cachet de l'entreprise</p>
--	-------------------------------